



Paruline à ailes dorées : Création et amélioration d'habitats de nidification

Québec, le 8 septembre 2022 – La Fondation de la faune du Québec est fière de soutenir le projet *Création et amélioration d'habitats de nidification de la paruline à ailes dorées* de QuébecOiseaux. Financé en partie par la Fondation par l'entremise du programme [Faune en danger](#), ce projet vise à aménager 5,3 hectares de parcelles d'habitats de nidification de la paruline à ailes dorées sur deux propriétés privées situées à Hinchinbrooke et à Godmanchester.

Figurant sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables du Québec, la paruline à ailes dorées a connu une baisse d'effectifs rapide de sa population en Amérique du Nord. Selon les données du *Relevé des oiseaux nicheurs*, sa population québécoise aurait subi une diminution de 95 % entre 1970 et 2019.

Cette paruline utilise les friches arbustives et les forêts en début de succession pour nidifier. Le maintien de ces habitats requiert des perturbations naturelles ou anthropiques de façon périodique afin de retarder la succession forestière, les caractéristiques propices à la reproduction et l'alimentation de l'espèce ne persistant que pour une courte période (généralement entre 5 et 15 ans). Actuellement, la superficie de ces habitats est fortement diminuée en raison du développement d'activités agricoles intensives, du reboisement, du drainage des terres, de l'urbanisation et de la suppression des régimes de perturbation naturelle (ex. feu).

De plus, la diminution de la superficie de l'habitat de nidification de l'espèce entraîne aussi une augmentation de la compétition avec la paruline à ailes bleues pour les ressources. Or, cette dernière peut se reproduire et engendrer des hybrides viables avec la paruline à ailes dorées. À long terme, cela entraîne une perte des caractères génétiques propres à la paruline à ailes dorées.

Afin d'assurer la protection de la paruline à ailes dorées, QuébecOiseaux met en œuvre les actions des plans d'aménagement réalisés en 2016 pour deux propriétés privées situées dans les municipalités de Godmanchester et Hinchinbrooke, une région abritant des habitats prioritaires pour le rétablissement et la conservation de l'espèce. Ces actions consistent, dans un premier temps, à valider les informations sur la présence de l'espèce sur ces propriétés et à adapter les plans produits en 2016. Par la suite, les aménagements prévus sur les propriétés (travaux pour maintenir un pourcentage de recouvrement constitué d'environ 50 % d'arbustes, 20 % d'herbacées et 20 % d'arbres) seront effectués tôt au printemps et à l'automne lorsque la paruline à ailes dorées est absente des sites de nidification. Finalement, QuébecOiseaux va effectuer le suivi et l'entretien des aménagements, ainsi qu'accompagner les propriétaires afin de les aider à maintenir les secteurs aménagés.

« Les aménagements réalisés par QuébecOiseaux sont situés dans une région qui chevauche la zone d'intérêt et l'habitat essentiel de la paruline à ailes dorées identifié dans le plan de rétablissement de l'espèce. De plus, sa présence a été confirmée sur ou à proximité des sites où ont été effectués les aménagements. Nul doute que ces aménagements des habitats de nidification de qualité à l'échelle du territoire, essentiel au rétablissement de l'espèce », mentionne Raphaël Dubé, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.



« L'implication et la participation active des propriétaires s'avèrent un élément essentiel à la bonne conduite et à la réussite de ce projet porteur d'espoir pour la préservation de la paruline à ailes dorées », renchérit Isabelle Devost, chargée de projets chez QuébecOiseaux.

Rappelons que le programme [Faune en danger](#) a pour objectif de contribuer au rétablissement des espèces fauniques menacées et vulnérables du Québec en protégeant, améliorant, restaurant ou en faisant connaître les moyens de protéger les habitats qu'elles occupent.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca